



ENGAGEMENT QUALITÉ A2C ACCOMPAGNEMENT COACHING CONSEIL VOTRE GARANTIE

A2C – ACCOMPAGNEMENT COACHING CONSEIL
CHRISTINE GODDYN - COACH PROFESSIONNEL CERTIFIÉ

SIRET 828 800 243 00010

APE : 8559 B

Numéro de déclaration d'activités : 44880135988

Référencé Datadock id : DD 0027091

23, rue des États Unis - 88200 REMIREMONT

Tél. 06 48 65 38 03

Mél. a2cmobilite@orange.fr



ENGAGEMENT QUALITÉ A2C ACCOMPAGNEMENT COACHING CONSEIL VOTRE GARANTIE

UNE OFFRE DE SERVICE ACCESSIBLE À TOUT MOMENT

- Parce que nous souhaitons vous répondre avec réactivité et transparence, nous rendons accessibles nos offres de formations et nos prestations d'accompagnement en ligne sur nos sites internet :
 - <https://www.a2c-bilan-coaching.fr/>
 - <https://www.cg-coaching.fr/>
- Nous vous transmettons sur simple demande une plaquette de présentation de nos offres de service et un devis pour toutes prestations de type catalogue.
- Pour toute demande spécifique, nous étudierons avec vous une offre personnalisée.
- Nous rendons accessibles nos retours de satisfaction client en publiant régulièrement les témoignages sur le site internet et sur d'autres sites publicitaires. (Cf ICI formation).

LA PROPOSITION D'UNE OFFRE PERSONNALISÉE ET CONSTRUITE SUR MESURE

- De manière systématique, nous réalisons une étude de vos besoins qui prend la forme à minima d'un entretien individuel.
- Nous vous conseillons en vous proposant l'offre la plus adaptée à vos besoins, qui comprend :
 - La mesure et la prise en compte de votre environnement et de vos prérequis, (un recueil des attentes du destinataire).
 - La détermination d'objectifs pédagogiques opérationnels
 - Une offre construite tenant compte des objectifs et des prérequis.
 - Un devis précisant la nature de la prestation, mentionnant les conditions générales de vente.
 - Le contenu de la prestation et/ou le programme de formation.

L'ADAPTATION DES OUTILS ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Convaincues que la réussite d'une prestation de formation ou d'accompagnement dépend de la connaissance fine des besoins de nos clients et de leur degré d'acquisition, nous vous assurons :

- Un déroulement pédagogique présenté en amont de la prestation,
- Des modalités pédagogiques adaptées à vos besoins et à vos prérequis,
- Un descriptif de la prestation (processus, programme de formation) utilisé par la personne en charge de la formation.
- Des évaluations permettant de mesurer l'atteinte de vos objectifs,
- Une méthodologie limitant les abandons et les découragements.

UN ENVIRONNEMENT PROPICE À LA RÉALISATION DE LA FORMATION

Parce que la qualité des formations est un tout, qu'elle passe tant par le confort et l'environnement qu'à la pédagogie, qu'aux savoirs et à la pertinence des intervenants, nous vous assurons :

- Un lieu (bureau, salle de formation) respectant les normes en vigueur, accueillant et adapté à l'accueil de tout public.
- Un accès internet partagé.
- Des ressources pédagogiques mises à jour et adaptées à l'objectif de la prestation, remises en versions papier et numérique (USB ou dématérialisé).
- Du matériel varié et répondant aux différents besoins de nos clients

DES CONSULTANTS FORMATEURS EXPERTS, DONT LA FORMATION EST MISE À JOUR RÉGULIÈREMENT

Nous nous assurons que nos intervenants sont formés régulièrement et se tiennent à jour de leurs connaissances. Nous mettons à disposition de nos clients :

- Les CV ou un lien vers les références des intervenants prestataires (site internet, LinkedIn, Viadeo...)
- Une attestation de formation ou attestation sur l'honneur justifiant l'expérience professionnelle dans le domaine requis.

UN PRESTATAIRE SE TENANT À JOUR DES ÉVOLUTIONS PÉDAGOGIQUES, RÉGLEMENTAIRES ET TECHNOLOGIQUES

Parce que l'environnement économique, juridique et réglementaire est en perpétuelle évolution et que nous tenons à informer nos clients des dernières modifications, nos équipes sont abonnées et suivent :

- Une veille mensuelle légale et réglementaire sur le champ de la formation professionnelle.
- L'activité économique et ses évolutions sur le territoire.

UNE ECOUTE QUANT À L'AVIS DE NOS CLIENTS

L'avis de nos clients compte. De manière systématique, nous réalisons :

- Un recueil de satisfaction à chaud.
- Un recueil de satisfaction à froid.
- Une prise en compte des avis et réclamations des clients pour améliorer nos pratiques.
- Un bilan de chaque action de formation incluant des mesures correctives et préventives

Le GIE A2C s'engage à satisfaire aux critères qualité des décrets du 30 juin 2015 et du 6 juin 2019 relatifs à la qualité des actions de formation professionnelle et à être en mesure de le prouver :

Les engagements sont les suivants :

Art. R. 6316-1.-Les critères mentionnés à l'article L. 6316-1 auxquels doivent satisfaire les prestataires d'actions concourant au développement des compétences mentionnées à l'article L. 6351-1 sont :

- *1° Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus ;*
- *2° L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires, lors de la conception des prestations ;*
- *3° L'adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre ;*
- *4° L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre ;*
- *5° La qualification et le développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations ;*
- *6° L'inscription et l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel ;*
- *7° Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes concernant les prestations délivrées.*